

Compte-rendu réunion
Equipe Technique Régionale Développement (ETR-D)
Jeudi 03 octobre 2019

Présents :

01 : Antoine CHARBONNET(ACH)
26/07 : Sylvain SPEL (SSP)
38 : Etienne GAILLY (EGA)
42 : Nathalie MARTIN (NMA)
63 : Judicaël RELIER (JRE)
69 : Valentin REMY (VRE)
73 : Frédéric CHATEAU (FCH)
FFBaD : Philippe GEORJON (PGE)
Ligue : Thomas CHAMPION (TCH)

Ordre du jour

- 1) Plateaux mixtes parabad/sport adapté et minibad
- 2) Les missions de développement des comités
- 3) Point sur les ressources des comités
- 4) Compétitions de proximité
- 5) Suivi des équipements
- 6) Point d'info sur l'expérimentation du label « Mon club et moi »

Début de la réunion : 9h30

La réunion commence par un tour de table car l'équipe accueille Valentin REMY, nouvel agent de développement du comité 69. Ce dernier présente ses missions à l'équipe.

1- Plateaux mixtes parabad-sport adapté / Minibad

La commission régionale développement – formation a acté la reconduction des plateaux mixtes parabad-sport adapté / minibad et demande à l'ETR-D de reconduire dans le 26/07 et 73 mais aussi de les développer dans d'autres comités.

Les comités 63 et 69 sont intéressés et ont le profil et les connexions nécessaires.

TCH fait le tour des autres comités :

01 : Pas de volonté politique des élus d'aller sur ce dossier. Peut-être une volonté sur le club de Villard-les-Dombes. ACH va questionner ses élus.

26/07 : SSP va reprendre contact avec le CD FFH

38 : Ce n'est pas à proprement parler une priorité du comité à l'heure actuelle même si on relève des projets d'action Sport adapté à Villard-Bonnot et 2 journées avec le CD SA 38. De plus il y a une réflexion sur Echirolles pour organiser le France Parabad. Enfin, à Voiron, un bénévole, Cyril Panis est intéressé pour organiser éventuellement un plateau mixte.

42 : pas de moyens humains sur ce dossier

La question de la présence d'Anthony GUIDOUX (FFBaD) sur ces plateaux est posée. TCH se renseigne.

TCH rappelle le triple objectif de ces manifestations :

- Faire pratiquer des personnes en situation de handicap
- Les inclure avec des valides
- Sensibiliser les plus jeunes (MB) au handicap.

Il convient d'insister sur la difficulté majeure à la réussite de ce projet :

La mobilisation des publics handicapés sur ces temps de week-end !

Elle peut se faire en démultipliant les interlocuteurs, via les professionnels (CD SA, CD FFH, IME...) mais aussi les associations qui travaillent auprès des familles (AFIPH).

Cela reste néanmoins le facteur X difficile à maîtriser.



2- Les missions de développement des comités

En amont de la réunion, TCH avait envoyé (Cf. annexe) un tableau de répartition des missions aux comités dotés d'un professionnel afin d'avoir une base de travail. Ce tableau est construit sur les missions du « Qui fait quoi » décrites par PGE.

On passe en revue les différentes missions attendues par la fédération et la ligue et que les comités font ou pas, avec pour objectif d'identifier les freins.

PARTIE DEVELOPPEMENT

Animation du territoire via les compétitions de proximité :

Le rôle du comité est de développer des compétitions adaptées voire innovantes.

69 : VRE explique que dans le Rhône, le comité essaie de passer la main aux clubs sur l'organisation de compétitions jusque-là pilotées par le comité. Mais qu'ils sont confrontés à la réticence des clubs à prendre cette responsabilité nouvelle.

VRE va essayer de développer la formule des « duos » pour relancer le championnat corpo un peu moribond.

26/07 : SSP explique que la réflexion autour de la pratique adulte se limite aux ICD.

73 : FCH va tester « les Duos Savoyard » sur le bassin chambérien. (Cf. les duos normands)

01 : Idem pour ACH qui, sur des secteurs où il n'y a pas assez d'équipes pour faire de l'ICD, va tester les « Deux en Ain » !!! Compétition ouverte seulement aux nouveaux licenciés.

38 : Les efforts vont être portés sur les vétérans, catégorie d'âge en pleine expansion. EGA envisage les ICJ sous la forme de duos.

42 : Innovation cette saison sur des IC Jeunes mixés.

TCH rappelle que cette thématiques est soutenue par le dialogue de gestion régional et que l'objectif de la fédération est d'augmenter le nombre de compétiteurs, partant du postulat que la compétition fidélise.

Suivi de clubs :

La plupart des comités font des visites de clubs quand le fonctionnement classique du comité n'est pas perturbé (problèmes financiers, départ d'un salarié...)

ACH pose une question : « Faîtes vous payer vos visites de suivi aux clubs ? » La réponse est unanimement non. ACH a l'exemple d'un comité départemental en France qui pratique cette facturation. Cela questionne sur le diptyque « Missions du comité et nécessité de trouver des recettes »

Création de clubs :



TCH partage un retour d'expérience suite aux nombreuses réunions du DGR avec les comités. Les actions opérationnelles avec les clubs non affiliés (rencontres ou championnats loisirs) semblent coûter beaucoup d'énergie pour des résultats proches de zéro.

La stratégie à adopter serait donc de continuer à recenser ces clubs non affiliés pour savoir où ils jouent et ce qu'ils font. En faisant cela, on leur indique notre existence, on relève les questions et les éléments qui nous semblent intéressants pour une conversion future (ils ont peut-être des jeunes à encadrer, veulent des conseils...). Et quand eux le décideront, ils viendront vers nous.

Ainsi cette énergie et ce temps humain économisés pourraient être déplacés vers des créations de clubs dans des « zones blanches » dépourvues de tout club.

TCH questionne les comités sur cette activité.

69 : C'est prévu mais les zones ne sont pas encore ciblées. TCH indique à VRE que c'est indiqué dans le SCOT.

42 : Une action de prévue avec cycles scolaires, animation...

01 : La difficulté réside dans le peu de zones blanches restantes tant les clubs non affiliés sont présents. Il y a 1 ou 2 zones visées.

63 : C'est prévu sur Thiers et Cournon

73 : Il y a des actions programmées avec des mairies

26/07 : Via les constructions de gymnases, quelques cibles apparaissent : Nyons, Donzère et Vallon Pont d'Arc.

Formation continue des encadrants :

63 : c'est relancé cette saison avec 3 soirées prévus encadrées par Vincent MICHEL.

69, 73, 26/07 et 38 : Rien de prévu

01 : 2 formations continues prévues sur un stage départemental jeunes (dimanche) ainsi que durant le DAD. Sur les compétitions de proximité organisées par le comité, il est proposé des formations continues « Gestion de table de marque ».

PARTIE SOUTIEN SPORTIF

Le suivi et l'accompagnement des projets sportifs pourraient être quantifiés à la hauteur d'un quart pour le comité et $\frac{3}{4}$ pour le club du jeune.

Néanmoins cette répartition est très liée à la structuration et donc la professionnalisation des clubs.

La professionnalisation grandissante des clubs voient l'émergence d'actions « concurrentes » pour les comités comme les stages clubs, sources de recettes.

SSP évoque un questionnaire qu'il a soumis à ses élus :

Quand il n'y a plus de stage d'entraînement (hebdomadaires ou en vacances), quel est l'intérêt sportif d'aller coacher en compétitions des jeunes qu'on ne voit jamais ?



Une autre question se pose. Si on admet que le parcours de formation vers le haut niveau jeunes est de plus en plus porté par les clubs (grâce à leurs salariés), il demeure le problème de la coordination départementale de ce parcours en lien d'une part avec la détection et d'autre part avec la ligue qui pilote des dispositifs tel le PJD.

3- Point sur les ressources des comités

PGE fait remarquer que les données recueillies en amont sur les recettes par secteur (jeunes, formation...) sont absolument à prendre en compte avec les salaires. Car il est erroné de penser que toutes les actions jeunes rapportent de l'argent. C'est ce que confirment les cadres présents.

Un point est fait sur l'ANS. Il y a des surprises quant à certaines dotations de clubs. PGE indique que la somme des demandes faite par les acteurs AURA (ligue, comités et clubs) nous place en queue de peloton. C'est sans doute lié à un manque d'information et à notre histoire récente qui, de par le PSTF, ne permettait qu'aux clubs EFB 4 et 5* de faire une demande.

Il faut passer le message aux clubs et comités que toutes les structures peuvent de nouveau déposer un dossier.

4- Compétitions de proximité



Traité dans le point 2 sur les missions des comités.

Précision relevée par ACH, les formateurs AB1 devront intégrer cette thématique « nouvelles formes de compétitions pour fidéliser » à leurs contenus de formation

5- Suivi des équipements

TCH reprend le memento envoyé au comité en juin pour expliquer la démarche sur ce champ d'action qui doit rentrer dans les priorités des comités.

6- Point sur le label « Mon club et moi »

Au 15/10, 10 clubs sont entrés dans la démarche d'expérimentation.

Fin de la réunion : 15h30

Pour l'ETR-D

Thomas CHAMPION

**PROCHAINE REUNION : JEUDI 30 JANVIER 2020
(9h15-15h30)**

Vision FFBaD du "Qui fait quoi"	Réalité de terrain des comités Cette mission est-elle réalisée?	Volume horaire annuel estimé	Freins qui empêchent la réalisation
Comité			
Développement			
Animations du territoire : compétitions de proximité			
Elargissement des publics : parabad, seniors...			
Actions de promotion			
Suivi des clubs existants			
Action de création de clubs (nouveaux ou non affiliés)			
Formations fédérales (MODEF, AB1, GEO)			
Formation continue des encadrants			
Structuration des EFB			
Suivi des équipements			
Volet sportif			
Appui au projet sportif et soutien à l'entraînement (stages, RHD...)			
DAD, DAR			
Accompagnement compétitions (très optionnel!)			

Ressources comité

Quelles recettes annuelles pour ce secteur?

Jeunes
Formations
compétitions adultes
Presta diverses (ehpad...)